

bois d'œuvre, la pâte et le papier, les produits chimiques et les dérivés du pétrole, le caoutchouc et le plastique, de même qu'une grande variété de produits commerciaux et de consommation. Ces agents visitent les usines de fabrication et les installations de production, assistent à des rencontres d'associations commerciales et de groupes d'études et y prennent la parole, préparent des rapports sur des produits et des études de marchés, fournissent des renseignements sur les occasions commerciales, et donnent des conseils sur les possibilités d'exportation de produits sur les marchés étrangers. En collaboration avec la Commission des expositions du gouvernement canadien, ils prennent des dispositions pour permettre l'étalage de produits canadiens aux foires afin de les introduire sur des marchés nouveaux. Ils organisent et accompagnent des missions commerciales et agissent également à titre de délégués à des conférences internationales sur des produits en vue d'étudier les conditions du marché mondial et d'examiner, en collaboration avec les conseillers industriels, les ajustements qui s'imposent.

**Direction de l'agriculture et des pêches.**— Cette Direction, qui s'occupe d'abord de l'exportation de produits agricoles, de poissons et de denrées alimentaires vers les marchés mondiaux, accomplit son travail au moyen de quatre divisions spécialisées: grains, pêches, bestiaux et produits d'origine animale et produits végétaux. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres directions du ministère, notamment avec le Service des délégués commerciaux, et elle maintient des relations avec les transformateurs d'aliments, les producteurs agricoles, les associations commerciales, les commissions provinciales de commercialisation ainsi que les autres ministères fédéraux et provinciaux. La Direction est particulièrement active dans les foires organisées par le ministère qui exposent des produits agricoles, des denrées alimentaires et des produits de la pêche.

Les fonctionnaires de la Direction organisent des missions commerciales à l'intention des industries de transformation de produits agricoles et de produits de la pêche et préparent des visites d'acheteurs étrangers au Canada, ce qui constitue un stimulant efficace pour l'exportation de ces produits. Elle entreprend des études de marchés étrangers ainsi que des études spéciales relatives au commerce à l'intention de ces industries. La Direction obtient des délégués commerciaux du Canada à l'étranger une évaluation continue des conditions des marchés étrangers et de la concurrence qui s'y exerce et elle tient les industries tout à fait au courant des possibilités des marchés ou des circonstances qui semblent nuire au commerce. En retour, les délégués commerciaux sont tenus au courant des possibilités d'exportation de produits canadiens et de leur situation concurrentielle.

Les fonctions de la Direction comprennent la participation au travail relatif aux ententes internationales sur les produits. Le directeur est le représentant du ministère au Comité interministériel de la FAO et la Direction fournit le secrétariat au Conseil canadien de la fourrure et au Comité commercial interministériel des pêches. Au cours de 1963, on a envoyé des délégués à la Conférence internationale du café, à des réunions du Conseil international du sucre, au groupe d'études de la FAO sur le cacao et à diverses rencontres relatives à des produits, sous les auspices de la FAO et du GATT. Les fonctionnaires de la Direction font également partie de plusieurs comités interministériels de produits.

**Direction de la publicité commerciale.**— La Direction de la publicité commerciale est chargée des travaux du ministère en fait de publicité et d'information publique. Son rôle consiste à mieux faire connaître les produits canadiens sur les marchés étrangers et à susciter l'intérêt à leur égard, ainsi qu'à renseigner sur l'activité de toutes les Directions de manière à seconder le ministère dans ses efforts au Canada et à l'étranger. A cette fin, toutes les ressources de l'information sont mises en œuvre, notamment les arts graphiques. La Direction compte trois divisions principales.

La Division de rédaction et de montage des publications est chargée de la rédaction, du travail artistique et de la production de tous les imprimés publicitaires et autres du ministère. Bien qu'elle s'intéresse à tous les aspects du travail du ministère, elle a pour mission principale de faire connaître les produits canadiens sur les marchés étrangers. Cela